

Voici les statistiques de l'année 1974: Le pourcentage des réclamations de fret aérien pour toutes causes, notamment pour non-livraison, vol, dommage et retard, sur un total de 814,884 expéditions est de 0,65 p. cent a) Le nombre total de réclamations de non-livraison et de vol est de 2,325, soit 0,29 p. cent du total des expéditions. b) Le coût total des réclamations de non-livraison et de vol est de \$483,765, soit 0,74 p. cent du trafic global de fret aérien s'élevant à \$66,533,647. La position d'Air Canada quant aux réclamations de non-livraison se situe au-dessous de la moyenne des principaux transporteurs américains.

2. a) Air Canada garde en permanence quatre représentants de la sécurité aux aéroports de Montréal, Toronto, Vancouver et Los Angeles qui font appel aux services de corps de police extérieurs au besoin. b) Sans objet.

3. a) Nous ne possédons pas ces renseignements dans nos dossiers. b) Sans objet.

RÉSIDENCE D'ÉTÉ DU PREMIER MINISTRE—LES ARTICLES ACHETÉS

Question n° 1351—M. Cossitt:

Depuis la date de la réponse à la question n° 2598 de la première session du 29^e Parlement, donnant la liste des meubles, des accessoires et du matériel de tout genre acheté pour la résidence d'été du premier ministre au lac Harrington, quels sont en détail tous les autres articles achetés et leur prix?

2, 3 et 4.	Nom et N.A.S.	Adresse	Traitement annuel 1974*	Entrée en fonction
	M ^{me} George Chabot	St-Damien, Cté de Bellechasse, Qué.	\$276.00	15/12/1960
	M ^{me} Bserilla Rouillard	St-Philémon, Cté de Bellechasse, Qué.	\$160.50	09/1961
	M ^{me} Carmen T. Lejeune	St-Magloire, Cté de Bellechasse, Qué.	\$205.50	03/12/1959
	M ^{me} Léonard Goulet	Armagh, Cté de Bellechasse, Qué.	\$408.00	03/1964
	M ^{me} Alexandra Bernard	St-Raphael, Cté de Bellechasse, Qué.	\$361.50	08/1968

*Traitement annuel 1974 (basé sur le coût de \$1.50 par formule remplie au nom du prestataire. Chacun de ces agents travaille dans la municipalité où il réside et est au service des municipalités avoisinantes.

LES CRÉDITS ALLOUÉS AU CENTRE CULTUREL DU MANITOBA, À SAINT-BONIFACE

Question n° 1599—M. Epp:

1. Combien a-t-on accordé au Centre culturel de Saint-Boniface (Manitoba)?

2. Combien a-t-on consenti annuellement de 1968 à 1974?

3. Quels programmes ont ainsi été subventionnés?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État):

1. \$855,000.
2. 1970-1971: \$510,000; 1971-1972: \$40,000; 1972-1973: \$190,000; 1973-1974: \$65,000; 1974-1975: \$50,000; total: \$855,000.

3. A part les subventions de capital de \$500,000 en 1970-1971 et de \$150,000 en 1972-1973 au titre des frais de construction de l'immeuble, toutes les subventions ont été accordées au titre des frais d'administration et de fonctionnement du centre.

*LES TOXICOMANES TRAITÉS À LA MÉTHADONE

Question n° 1609—M^{me} Holt:

1. a) Le gouvernement sait-il que la méthadone, une drogue qui engendre l'accoutumance, est utilisée pour désintoxiquer les héroïnomanes, comme on utilisait l'héroïne pour la désintoxication des opio-

Questions au Feuilleton

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Depuis la date de la réponse à la question n° 2598, réponse où figurait la liste des articles achetés avant le 31 juillet 1973, voici quels sont les articles achetés entre le premier août 1973 et le 31 décembre 1974. Du 1^{er} août 1973 au 31 mars 1974, aucun. 1974-1975*: Mobilier de coin repas \$414.16.

*Dépenses faites avant le 31 décembre 1974.

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE—LES FONCTIONNAIRES DE BELLECHASSE QUI AIDENT LES PRESTATAIRES À REMPLIR LEURS FORMULES

Question n° 1595—M. Lambert (Bellechasse):

1. Dans la circonscription électorale de Bellechasse, des personnes à l'emploi de la Commission d'assurance-chômage aident-elles les prestataires à remplir leur formule de demande de prestations et, dans l'affirmative, combien?

2. Quels sont leurs nom, adresse et traitement annuel?

3. Quand sont-elles entrées en fonction?

4. Dans quelle municipalité travaillent-elles?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1, 2, 3 et 4. Dans le comté de Bellechasse, il y a effectivement cinq personnes à l'emploi de la Commission d'assurance-chômage et qui aident les prestataires à remplir leur formule de demande de prestations.

manes, b) abuse-t-on de l'emploi de cette nouvelle drogue en Colombie-Britannique et dans le reste du Canada?

2. a) Combien de cliniques légales pour les traitements à la méthadone existe-t-il au Canada, b) où se trouvent-elles?

3. Par région, combien de personnes sont traitées à la méthadone et quel est leur âge?

4. Pour chacune des dix dernières années, quelle quantité de méthadone les cliniques ont-elles administrée?

5. Après l'emploi considérable de la méthadone et l'expérience acquise, a-t-on fait des études ou y en a-t-il en cours, sur les effets secondaires et sur l'état de santé général des toxicomanes, particulièrement ceux qui suivent un traitement prolongé et, dans la négative, créera-t-on un tel programme de recherche?

Mlle Coline Campbell (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, en raison de la longueur de la réponse à la question n° 1609, marquée d'un astérisque, je demande à la Chambre de la faire imprimer au hansard comme si elle avait été donnée oralement.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

[Note de l'éditeur: La réponse se lit ainsi:]

Mlle Campbell: 1. a), b) La méthadone est depuis de nombreuses années utilisée comme stupéfiant analgésique